Doleron. Plusieurs d'entre eux, ont déclaré regretter leur acte.

PLACARDS ANARCHISTES

Béziers, 1er juin. — Le médecin-major Claude, passant la visite des soldats malades en traitement à l'Hôpital, a trouvé sur l'un d'eux des placards anarchistes qu'il a aussitôt saisis. Le soldat a été consigné. L'autorité militaire garde le plus grand secret sur cette affaire.

LES GRÈVES

LES TISSEURS DE SAINT-QUENTIN

Saint-Quentin, 1er juin. — Les ouvriers de onze tissage de Saint-Quentin, ont demandé à leurs patrons, il y a quelques jours, la semaine anglaise et une augmentation de salaire de 10 %. Les patrons ont répondu négativement. Neuf usines ont fermé samedi. De ce fait, 2.000 tisseurs sont en grève. Les patrons ont l'intention de rouvrir leurs usines mardi.

Le maire a défendu les rassemblements et les brigades de gendarmerie sont mobilisées.

CHEMIN DE FER DU NORD

Exposition Internationale de Gand

Prolongement des trains express nos 318 et 318 de Tourcoing à Gand-St-Pierre et vice-versa

En vue de faciliter la visite de l'Exposition internationale de Gand, les trains express nos 351, partant de Paris à 8 h. 40, et 318 y arrivant à 23 h. 25, seront prolongés de Tourcoing à Mouscron et Gand-St-Pierre et vice-versa, à partir du 1er juin et jusqu'à nouvel avis.

L'horaire de ces trains, ainsi modifié, est le suivant :

N° 351 : express, 1re, 2e et 3e classes.

Paris, dép. 8 h. 40; Creil, 9 h. 22; Amiens, 10 h. 23; Albert, 10 h. 50; Arras, 11 h. 22; Douai, 11 h. 45; Lille, 12 h. 17; Croix-Wasquehal, 12 h. 28; Roubaix-Ville, 12 h. 35; Tourcoing, 12 h. 47; Mouscron (douane belge), 13 h. 05 m.; Courtrai, 13 h. 12; Gand-St-Pierre, 14 h. 07.

N° 318 : express, 1re, 2e et 3e classes.

Gand-Saint-Pierre, dép. 16 h. 42; Courtrai, 17 h. 34; Mouscron, 17 h. 55; Montaleux, 18 h. 1; Tourcoing (douane française), 18 h. 23; Roubaix-Ville, 18 h. 29; Lille, 19 h. [illegible]; Croix, 19 h. 20; Douai, 19 h. 39; Arras, 20 h. [illegible]; Albert, 20 h. 33; Amiens, 21 h. 18; Creil, 22 h. 37, Paris, 23 h. 25.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, lundi 2 juin :

Soleil : lever, 3 h. 55 : coucher, 7 h. 43.
Lune : plein quartier du 28 : nouvelle le 4.
Aujourd'hui : Saint Pothin ; demain : Sainte-Clotilde.

L'assassinat de M. Vital Mercier à Leers-Nord (Belgique)

UN VAGABOND S'ACCUSE DU CRIME SES DÉCLARATIONS, CROIT-ON, SONT DUES A UNE HALLUCINATION

Dans la soirée de samedi, vers neuf heures, un homme paraissant jeune encore, se présentait au commissariat de police de la rue Saint-Vincent-de-Paul. Les agents de service l'interpellèrent pour connaître l'objet de sa visite.

L'homme déclara se nommer Henri Delemasure, surnommé « Le Logeur », âgé de 25 ans, né à Tourcoing. Et brusquement, il ajouta : « Je suis l'assassin de M. Vital Mercier, de Leers-Nord, je viens me constituer prisonnier ! »

Le visiteur paraissait sincère. Les policiers le questionnèrent et le prièrent de donner quelques renseignements sur les circonstances de l'assassinat du « père Mercier ».

Delemasure fit du crime, un récit absolument fantaisiste. « C'était au mois de novembre 1908, dit-il. J'entrai chez M. Vital Mercier, dans l'intention de le voler. L'épicier me surprenant, je le frappai d'un coup de couteau dans le dos et l'achevai en lui tirant, à bout portant, un coup de revolver en pleine poitrine ! Le crime me rapporta quatre-vingts francs. »

Or, les agents présents au poste se souvenaient parfaitement que M. Vital Mercier avait été, non pas tué à coups de couteau et de revolver, mais étranglé. Ce crime, demeuré jusqu'ici impuni, n'avait pas été commis en novembre 1908, mais dans la nuit du 4 au 5 octobre 1909. Ils supposèrent que l'homme qui se présentait à eux était tout simplement un individu qui voulait les mystifier ou passer la nuit au dépôt, n'ayant pu trouver un autre logement pour se mettre à sec. Ils l'écrouèrent donc à la disposition de M. Orlianges, commissaire de police du 4e arrondissement.

Dimanche matin, Henri Delemasure fut conduit au poste de la rue Voltaire. Il refit à M. Orlianges son récit de la veille.

L'enquête ouverte établit que « Le Logeur », étant soldat, avant été traduit deux fois en conseil de guerre, sous la prévention d'outrages et de rébellion, et de refus d'obéissance. Il avait achevé son service au pénitentier d'Oléron-Sainte-Marie. Pendant son passage à l'armée il avait été examiné par un médecin aliéniste qui avait conclu à une responsabilité limitée, Delemasure étant sujet à des crises d'hallucination.

C'est peut-être au cours d'une crise qu'il a imaginé l'histoire de l'assassinat du « père Mercier. »

NOUVELLES VERSIONS DE DELEMASURE

Dans l'après-midi de dimanche, M. Orlianges a interrogé à plusieurs reprises Delemasure. La solitude du cachot avait quelque peu inspiré celui que l'on considère comme un vagabond halluciné. Il donna un peu plus de « détails » sur le crime.

« Nous étions quatre, dit-il, parmi la bande, outre moi il y avait Victor Dutilleul, dit le « Grand Macquart », qui s'était déguisé en femme. »

Et, ne se doutant guère qu'il revenait sur les explications données le matin, il affirma avoir pris la fuite lorsqu'il vit ses compagnons frapper Vital Mercier. « Je n'avais participé à l'expédition que pour voler, dit-il, et j'ai pris la fuite en emportant quatre-vingts francs, lorsque j'ai vu mes compagnons qui assassinaient l'épicier de la « Petite Frontière ».

Au cours d'un dernier interrogatoire, M. Orlianges voulut faire préciser la date du crime. « C'est en novembre 1908, lui répondit Delemasure. » Le magistrat pria le vagabond de rappeler ses souvenirs. « Etait-ce longtemps avant votre départ pour le régiment, questionna-t-il ? » — « Un an avant, environ », lui fut-il répondu.

Or, Henri Delemasure a été appelé sous les drapeaux le 9 octobre 1909, c'est-à-dire quatre jours après la découverte du crime de Leers-Nord. Il semble que s'il avait coopéré à cet acte de banditisme, il ne pourrait oublier que Vital Mercier a été étranglé quatre jours avant son incorporation au 84e à Avesnes. Il y aurait là, pour un criminel, un point de repère que nul ne saurait oublier.

Le magistrat le fit remarquer à l'homme qui s'accusait du crime. Et Delemasure répondit : « Je n'ai pas tué Vital, mais en 1908, j'ai commis à son préjudice un vol de 80 francs. »

Comme on le voit, les contradictions sont nombreuses dans les affirmations de cet homme.

VENGEANCE !

Dimanche soir, M. Orlianges a interrogé une dernière fois Henri Delemasure. Celui-ci a fait le nouveau récit que voici :

« Je n'ai pas participé au crime. Mais Victor Dutilleul et Deslover sont venus me trouver quelques jours avant pour me demander si je consentais à faire partie de l'expédition. J'ai refusé, devant partir quelques jours après au régiment.

» On a dit, continua Delemasure, qu'une femme faisait partie de l'expédition et on inquiéta même Célina Renoir. Je le répète, il n'y avait pas de femme. C'est Victor Dutilleul qui, pour ne pas être reconnu, avait revêtu des vêtements féminins. »

— Vous accusez donc Dutilleul et Deslover, demanda M. Orlanges.

— Je voulais sauver Dutilleul, répondit Delemasure et me venger en même temps de Deslover. Cet homme a depuis quitté la France pour se fixer à Woonsoket (Rhode Island-Etats-Unis). Il était parti en compagnie de ma cousine, Angèle Parmentier, femme Delmar, originaire, comme moi, de Tourcoing. C'est cette femme qui a été décapitée par Deslover. Je veux me venger de cet homme.

Comme on le voit, à chaque interrogatoire, « le Logeur » fournit une version différente du crime de Leers-Nord.

ARRESTATION SOUS L'INCULPATION DE VAGABONDAGE

Henri Delemasure, toutefois, a été maintenu en état d'arrestation sous l'inculpation de vagabondage.

Ajoutons, à propos de l'assassinat de Leers-Nord, que l'instruction concernant cette cause criminelle n'est pas close, en France, tout au moins. On sait que M. Delalé a longtemps soupçonné Alfred Vermassen, dont un câblogramme a annoncé il y a quelque temps, l'arrestation en Amérique, arrestation qui n'a jamais été ni confirmée ni infirmée.

Depuis, un Roubaisien, Victor Dutilleul, dit le « Grand Macquart », détenu à la prison de Riom (Puy-de-Dôme), où il purgeait une condamnation infligée à la suite de vols de fils télégraphiques et téléphoniques et de cambriolages commis tant à Roubaix qu'à Wattrelos, a été soupçonné, également, d'avoir trempé dans l'assassinat de M. Vital Mercier.

A son arrivée au parquet, Delemasure sera vraisemblablement interrogé par M. Delalé. Ce magistrat, qui a instruit, en France, le crime de la « Petite Frontière », n'aura guère de peine à établir s'il se trouve en présence d'un sincère, d'un mystificateur ou d'un halluciné.

LES EXPLOITANTS D'APPAREILS AUTOMATIQUES de ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. — Une réunion aura lieu jeudi prochain, 5 juin au siège, 47, rue de Béthune, à Lille, à quatre heures précises du soir, pour les mesures à prendre relativement au projet de loi portant suppression des Appareils automatiques. Compte-rendu des décisions prises à Paris.

UNION DES TRAVAILLEURS. — L'Union des Travailleurs a procédé au renouvellement de sa Commission. Ont été élus : Président, M. A. Florin ; vice-président, M. François Despretz ; secrétaire, M. Henri Carpentier ; secrétaire-adjoint, M. Jean Debuigne ; trésorier, M. Alf. Desobry ; commissaires, MM. Jules Debuigne, H. Weilmann, Alf. Dhedenne, Marcel Lherbier.

DISPARITION d'un INDUSTRIEL ROUBAISIEN. — Depuis quinze jours environ, un jeune fabricant de Roubaix, dont les bureaux étaient situés rue Nain, a disparu dans des circonstances quelque peu mystérieuses. Il s'agit de M. Claude Sadon, 27 ans, négociant en tissus.

Il y a environ 18 mois, M. Sadon, qui venait, paraît-il de Saint-Dié, avait fondé une société en commandite pour la fabrication et la vente des tissus, sous la raison sociale Sadon et Cie.

Dans une lettre adressée à sa femme, il a déclaré que son intention était de contracter un engagement dans la légion étrangère.

Dans le courant de la semaine dernière, à la requête du commanditaire, M. Carlos Masurel une saisie mobilière a été opérée par ministère d'huissier et la dissolution de la société formée entre eux a été prononcée à la requête de M. Masurel.

Cette affaire à la fois privée et commerciale, aura des suites judiciaires.

M. Sadon aurait, en effet, avant de quitter Roubaix, touché, en banque, le reliquat de la commandite, soit une somme de 2.800 francs. Le Parquet de Lille vient de décerner un mandat d'amener contre le jeune fabricant en fuite.

L'AGRESSION DU BOULEVARD GAMBETTA. — L'enquête. — Nous avons relaté, dimanche matin, l'agression dont fut victime, la veille au soir, M. Jules Vandaele, âgé de 62 ans, demeurant au Triez de Carihem, à Leers. Une enquête a été ouverte, dimanche, dès la première heure, par M. Faisant, commissaire de police du 3e arrondissement. De celle-ci, il résulte que l'agression fut commise par cinq individus. L'un d'eux, un grand jeune homme brun, interpella M. Vandaele et lui demanda du tabac. Sur une réponse négative, le solliciteur de tabac frappa, d'un coup de couteau, l'ouvrier tisserand, qui fut blessé au bras gauche. Les autres individus allaient fouiller la victime, lorsque l'arrivée de deux passants et des pompiers firent prendre la fuite aux apaches.

Ajoutons que dans la soirée de samedi, au même endroit, plusieurs passants attardés ont été l'objet de sollicitations de tabac de la part d'un groupe d'individus. Plusieurs furent même insultés, mais, étant en nombre, ils ne furent pas attaqués.

PIANOS. — Vente et location des meilleures marques. Maison Scrépel, 138, Grande-Rue, Roubaix. Tél. 2112. 953-1

UN NOUVEAU VOL DE BICYCLETTE. — Dans la soirée de samedi, M. Léon Hellinck, âgé de 37 ans, ouvrier teinturier, demeurant au hameau de la Citadelle, à Herseaux, était entré à l'estaminet tenu par M. Jules Dee, rue Newton, laissant à la porte sa bicyclette. Lorsqu'il sortit après une absence de quelques minutes, la bicyclette avait disparu. Plainte a été déposée entre les mains de M. Benet, commissaire de police du 5e arrondissement.

FABRIQUE ET MAGASINS DE MOBILIER Reproduction d'ancien. Intérieurs modernes. Paul Facq-Hilst, 10, rue Royale, Lille. 1358-1

UN VOL AVEC EFFRACTION, RUE DE L'EPEULE. — Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs se sont introduits dans la maison occupée par Mlles Fidéline et Eugénie Tettelin, âgées de 71 ans et 51 ans, rue de l'Epeule, cour Lhernoudt, 3. Les malandrins ont d'abord brisé une vitre de la fenêtre et ont fait ensuite jouer l'espagnolette. Fouillant tous les meubles, ils parvinrent à découvrir une somme de 21 francs qu'ils s'approprièrent.

Le bruit fait par les malfaiteurs au cours de leurs investigations attira l'attention de Mlles Tettelin, qui crièrent : « Au secours ! » Leurs appels furent entendus par un voisin qui se mit à leur poursuite, mais sans succès.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

ÉLECTION LÉGISLATIVE

DEPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

Arrondissement de Bressuire

Paris, 1er juin. — Inscrits : 25.057. Votants : 23.334 ; Suffrages exprimés : 22.[illegible]

Ont obtenu MM. Henri Lemerle, instituteur à l'Institut catholique de Paris, candidat de l'Union Conservatrice, élu : 12.985 voix, ELU ; René Bi[illegible], maire de Bressuire, radical, [illegible] 7.[illegible] employé des chemins de fer de l'Etat, socialiste-unifié : 675.

Il s'agissait de remplacer M. Savary de Beauregard, libéral, [illegible] député depuis 1897, avait obtenu [illegible] 13.341 voix contre [illegible] à M. Henry, radical.

Le Service de trois ans

LES MANIFESTATIONS

Bordeaux, 1er juin. — La manifestation organisée contre le service de trois ans et les perquisitions opérées à Bordeaux, lundi dernier, a eu lieu cet après-midi, dans la banlieue de Bordeaux à Talence. Un ordre du jour a été voté contre le service de trois ans, le maintien de la [illegible] et les perquisitions.

Rennes, 1er juin. — La Bourse du Travail avait organisé, pour ce soir, une réunion de protestation contre les perquisitions opérées ces jours derniers, dans [illegible] antimilitaristes.

Quelques incidents se sont produits. M. Laferrière, commissaire de police, entouré par un groupe de manifestants, a été malmené. Une centaine d'individus ont voulu barrer le passage à des agents qui conduisaient plusieurs manifestants au commissariat. Plusieurs arrestations ont été opérées.

La Propagande Antimilitariste

UN ENERGUMENE VEUT TIRER SUR UNE SENTINELLE

La Rochelle, 2 juin. — Le nommé René Richedor, 21 ans, s'est arrêté devant une sentinelle de la poudrière et s'est mis à crier : « A bas les trois ans ! » Puis il tira un revolver de sa poche et tenta de s'en servir contre la sentinelle. Il put heureusement en être empêché par des témoins. Sur plainte de la Place de La Rochelle, Richedor a été mis en état d'arrestation et incarcéré.

LE CONFLIT ENTRE ALLIÉS

LES RAPPORTS GRECO-BULGARES

Salonique, 1er juin. — Le ministre grec à Belgrade, M. Alexandropoulos, le ministre serbe à Athènes, M. Boschovith et des officiers serbes supérieurs sont arrivés hier, à Salonique. Ils ont eu une longue conférence avec M. Venizelos. On attache une grande importance à cette entrevue en raison des récents pourparlers entre la Grèce et la Serbie relatifs aux prétentions bulgares en Macédoine.

LES GRÈVES

LES TISSEURS DE SAINT-QUENTIN

Saint-Quentin, 1er juin. — On sait que les ouvriers de onze tissages de St-Quentin ont formulé, il y a quelques semaines, auprès des patrons, des revendications tendant à obtenir l'application de la semaine anglaise et une augmentation de salaire de 10 %.

Les patrons ont répondu que la situation de l'industrie, du tissage ne permet aucun nouveau sacrifice. Quant à la semaine anglaise, elle ne peut être appliquée que comme mesure générale atteignant tous les tissages fabriquant les mêmes produits en France et au dehors.

Le samedi suivant, les ouvriers quittèrent les ateliers à 11 heures du matin. Le même fait s'est reproduit il y a huit jours, mais les patrons faisaient remettre, à chaque ouvrier, un bulletin de préavis pour la date du 31 mai.

Neuf usines sur onze, ont fermé hier à midi. De ce fait, près de deux mille tisseurs sont en grève. Les patrons ont l'intention de *rouvrir leurs usines mardi prochain.*

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX

ROUBAIX, dimanche, 1er juin.

9 h. soir, 10° au dessus de 0, 760, variable

Lundi, 2 juin.

Minuit, 9° au dessus de 0, 760, variable.

3 h. matin, 8° au dessus de 0, 760, variable.

Nouvelles Sportives

Cyclisme

Le Championnat de France des 100 kilomètres sur route

Paris, 1er juin (Par dépêche). — Le championnat de France de 100 kil. sur route s'est disputé sur le parcours classique Versailles-Rambouillet, Adlis, Vaux, de Cernay la Minière, parcours très dur et très approprié à la circonstance. La pluie a malheureusement contrarié cette épreuve, qui a néanmoins obtenu tout le succès qu'elle méritait. C'est Lapize, le détenteur du titre, qui a gagné encore cette année le droit de porter le maillot tricolore. Lapize a conservé brillamment son titre, n'ayant eu en difficultés à aucun moment de la course. Au Vaux-de-Cernay, il prenait l'avantage et se détachait nettement de lot pour ne plus être rejoint. En dépit de la pluie qui ne cessa de tomber, détrempant les routes, transformant les coureurs en paquets de boue, le record du championnat fut battu. C'est là encore un fait tout à l'honneur de Lapize. Brocco n'a cédé qu'aux Dix-Sept Tournants. Crupelandt est classé également parmi les courageux de l'épreuve. Pour ses débuts sur une distance relativement courte, il fut étonnant de vitesse. Ajoutez à cela qu'il dut sérieusement s'employer après le virage pour rejoindre ses camarades qui l'avaient distancé quelque peu. Vous conviendrez que la course du Roubaisien mérite bien des éloges. Des jeunes, le meilleur fut et de loin, Emile Engel, qui a pris la meilleure place. Emile Georget, mort aux Dix-Sept Tournants, comme tant d'autres. Passerieu a été victime d'une guigne noire, lui aussi succomba aux Dix-Sept Tournants. Au résumé, cette épreuve fut bien réellement digne de son titre, et le vainqueur également. Voici l'ordre des arrivées :

1er Octave Lapize, en 2 h. 40 m. 36 s. 4/5 (record) ; 2e Brocco, en 2 h. 43 m. 59 s. 2/5 ; 3e Crupelandt, en 2 h. 44 m. 33 s. ; 4e Emile Engel, en 2 h. 45 m. 6 s. 3/5 ; 5e Emile Georget, en 2 h. 46 m. 6 s. 2/5 6e Passerieu, en 2 h. 47 m. 58 s. 1/5 ; 7e Louis Engel, en 2 h. 48 m. 47 s. 2/5 ; 8e Luguet, en 2 h. 49 m. 47 s. 2/5 ; 9e Léonard, en 2 h. 52 m. 14 s. ; 10e Omer Beaugendre, en 2 h. 52 m. 45 s.

LE PALMARES

A la suite de la brillante victoire de Octave Lapize, le palmarès du championnat de France des 100 kilomètres sur route s'établit comme suit :

1907, 1er Garrigou, en 2 h. 50 m. 50 s. ; 1908, 1er Garrigou, en 2 h. 47 m. ; 1909, 1er Jean Alavoine, en 2 h. 41 m. 50 s. 1/5 ; 1910, 1er Emile Georget, en 2 h. 55 m. 4 s. 2/5 ; 1911, 1er Octave Lapize, en 2 h. 45 m. ; 1912, 1er Octave Lapize, en 2 h. 42 m. 4 s. 1/5 ; 1913, 1er Octave Lapize, en 2 h. 40 m. 56 s. 4/5 (record).

Le Parc des Princes au Vélodrome d'hiver

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE REMIS

Paris, 1er juin, (Par dépêche). — Par suite de la pluie, la réunion du championnat de France de vitesse qui devait avoir lieu au Vélodrome du Parc des Princes, a dû être reportée au Vélodrome d'Hiver. Mais ici se présentait un obstacle. L'U. V. F. ne reconnaît pas un championnat de France couru sur piste couverte. Il a donc fallu annuler l'épreuve officielle et la remettre à une autre date qui sera fixée par la commission sportive de l'U. V. F. dans sa prochaine séance. Perchicot devra le regretter, car, sans cet inconvénient, il eut été à nouveau déclaré champion de France. Voici les résultats des épreuves disputées.

Course à pied (130 m.) — Finale : 1. Trépier ; 2. Hérand, à une poitrine ; 3. Soprani ; 4. Roberts ; 5. Grand ; 6. Thurner. Temps : 16 s. 2/5.

1.000 mètres. — Finale : 1. Waltispurger ; 2. Rigault ; 3. Leclercq ; 4. Combier ; 5. Zapf ; 6. Charpentier ; 7. Lagoutte ; 8. Bataillon. Temps : 1 m. 25 s. 1/3.

Course scratch (remplaçant le Championnat de France vitesse) Distance : 1.000 mètres. — Première demi-finale : 1. Hourlier ; 2. Sergent, à 1 longueur ; 3. Poulain. Temps : 2 m. 17 s. 2/5. Dernier tour : 16 s. — Deuxième demi-finale : 1. Pouchols ; 2. P. Didier. Non placé : Friol (déclassé sur réclamation de Pouchois). Personne n'a d'ailleurs compris pourquoi. Temps : 2 m. 47 s. 4/5. Dernier tour : 16 sec. — Deuxième demi-finale : 1. Perchicot ; 2. Comès, à 1 long. ; 3. Dupré. Temps : 1 m. 38 s. 3/5. Dernier tour : 15 sec. 4/5. — Finale : 1. Perchicot ; 2. Hourlier, à une roue ; 3. Pouchols, à une longueur. Temps : 1 m. 56. Dernier tour : 15 s. 2/5.

Après avoir bien protesté contre l'absence de Friol au départ, absence motivée par le déclassement de ce coureur au profit de Pouchols qu'il avait gêné, paraît-il, dans la demi-finale, le départ est donné et les premiers tours sont couverts à petite allure. A la cloche Hourlier part à fond, Perchicot répond admirablement et est de suite à la hauteur du Remois. Coude à coude ils franchissent le dernier virage à la ligne droite et ce n'est que dans les derniers mètres que Perchicot finit par prendre les quelques centimètres qui lui assurent la victoire.

Prix des Abonnés (2.000 mètres). — 1. A. Delrieu ; 2. Rousseau ; 3. Martin. Temps : 2 m. 48 s. 4/5. Dernier tour : 17 s. 2/5.

Match de motocyclettes (ne comptant pas pour le brassard). — Première manche (2.000 m.) : 1. Pean, 2. Moreau, à 2 long. Temps : 1 m. 48 s. 1/5. Dernie tour : 10 s. 2/5. — Deuxième manche (5.000 mètres) : 1. Pean, 2. Moreau, à 10 m. Temps : 3 m. 34 sec. Dernier tour : 10 s. 2/5.

Course scratch (1.000 m.). — Finale : 1. Devoissoux ; 2. Quaissard, à 1 long ; 3. Schilles ; 4. Dupuy ; 5. Fournous. Temps : 1 m. 17 s. 4/5. Dernier tour : 18 s. 4/5.

Course de primes (5 kilomètres). Primes de 10 fr. tous les 2 tours ; 51 partants. — 1re prime : Bellancourt, 2. Perrand ; 2e prime : 1. Regnier, 2. Bernard ; 3e prime : 1. Bournac, 2. Pfeiffer ; 4e prime : 1. Palutias, 2. Sergent ; 5e prime : 1. Palutias, 2. Sergent ; 6e prime : 1. Sergent, 2. Beyl ; 7e prime : 1. Palutias, 2. Sergent ; 8e prime : 1. Palutias, 2. Sergent ; 9e prime : 1. Sergent, 2. Palutias. — Finale : 50, 30 et 20 fr. : 1. Beyl, 2. Delrieu, 3. Palutias. Temps : 34 s. 1/5. Dernier tour : 18 sec.

Handicap international (7 séries et une finale de 1.000 mètres). — Finale : 1. Hourlier, 2. Sergent, à une demi-roue, 3. Dupuy, 4. P. Didier, 5. Bertrand. Non placés : Devoissoux, Schilles. Temps : 1 m. 1 88. 4/5. Dernier tour : 15 sec. 3/5.

LE MEETING D'ORDRUP

Copenhague, 1er juin. — Voici les résultats de la première journée des grandes courses internationales organisées au Vélodrome d'Ordrup :

Mille Danois, 7.500 mètres : 1er Rutt, 2e Lorentz, 3e Moretti. — 2.000 mètres, tandems : *1er Rutz-Lorentz ; 2e Pawke-Rudel ;* 3e Poulen-Nielson. — 2.00 mètres, handicap finale : 1er Lorenz (10) ; 2e Pawke (40) ; 3e Rutt (scratch) ; 4e Moretti (20).

Berlin, 1er juin. — Courses organisées sur la piste de l'Olympia. — Une heure derrière motocyclettes : 1er Carmen, 77 kilom. 640 m. ; 2e Timmermann, 76 kil. 200 m. ; 3e Janke, 75 kil. 240 ; 4e Demke, 71 kil. 720 ; 5e Nettelbeck, 70 kil. 780.

Courses à pied

RECORD DU MILLE BATTU

Cambridge (Massachussets), 1er juin. — (Par câble). — Le champion amateur J.-P. Jones, étudiant de l'Université de Cornell, a gagné l'épreuve intercollèges du mille en 4' 14" 2 5, ce qui constitue le record du monde amateur. L'ancien record était détenu par Abel Kiviat en 4' 14" 3/5.

Football-Association

CHAMPIONNAT MILITAIRE

Le Havre, 1er juin (par dépêche). — L'équipe du 119e d'infanterie a battu l'équipe du 129e dans la finale du Championnat militaire, par 7 buts à 1.

Paris, 1er juin (par dépêche). — L'équipe des Internationaux de France a battu le C.A.P. par 9 buts à 0.

Nouvelles Locales

ANNAPPES

LA PROCESSION DE LA FETE-DIEU. — La coquette paroisse d'Annappes tient aux évocations de son passé, et ses deux processions, précieux joyaux de ses vieilles traditions, sont chaque année plus belles et plus étincelantes. La sortie de la seconde procession s'est effectuée dimanche, à l'issue de la grand'messe, par un autre itinéraire. Le nombreux défilé s'est déroulé dans un pieux recueillement, au milieu d'une double haie de fidèles, sous des portiques fleuris que les habitants ont ingénieusement dressés sur le passage du cortège.

Comme dimanche dernier, les rues jonchées de verdures et de fleurs, étaient pavoisées et ornées avec un goût parfait. La musique municipale, toujours dévouée, prêtait son cordial concours.

Un magnifique reposoir, damassé de velours rouge et de crépines d'or et que domine la statue du Sacré-Cœur, était édifié sur la Grand'Place, par les soins de M. l'abbé Flipo, curé d'Annappes. Du haut de cette estrade richement décorée, le sympathique pasteur, d'une voix forte et vibrante, a entonné le *Credo*. Tous les groupes entourant le clergé, ont fait retentir sur la place de l'Eglise et sous la pluie commençante, les notes majestueuses de ce sublime acte de foi de la chrétienté.

Ce fut une minute impressionnante pour tous ceux qui en ont été témoins.

Immédiatement après cette émouvante cérémonie, M. le curé donna, devant la foule recueillie, la bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement.

Cette procession, comme la première, fut encore, cette année, une splendide manifestation à laquelle le silence religieux des spectateurs ajoutait un caractère vraiment imposant. Notre fréelle et vive admiration s'adresse surtout aux associations et œuvres paroissiales, dont les membres, précédés de leurs riches bannières et portant leurs insignes, figuraient en rangs compacts dans ce beau cortège.

CHÈRENG

BANQUET DES SAPEURS POMPIERS. Aujourd'hui, lundi, les Sapeurs-Pompiers de Chéreng, se réuniront en un banquet au Café du Prince.

Des artistes de choix feront entendre de gais intermèdes. Un bal clôturera la fête.

BOURGHELLES

LA KERMESSE ET LE CARROUSEL. — La ducasse de Bourghelles a été en tous points réussie. Dans l'après-midi, un carrousel très animé a été couru.

GRUSON

LA DUCASSE. — Le temps relativement beau de dimanche, a amené à Gruson, un assez grand nombre d'étrangers. Toute la journée, la place communale, où se trouvait de nombreuses attractions ,a été animée.

RONCQ

MORT SUBITEMENT SUR LA RUE. — Le quartier du Pied-de-Bœuf a été mis en émoi samedisoir, par un douloureux incident. Un chauffeur-conducteur, M. Jean Bricout, 44 ans, originaire de Bousbecque et attaché à l'établissement de M. Charles Tiberghien, rue de la Vigne, à Tourcoing, revenait de son travail vers 8 heures et demie du soir, traînant derrière lui une charrette lourdement chargée de bois. Après bien des efforts, ils était parvenu à proximité du Pied-de-Bœuf, au point terminus de la ligne du tramway Mongy, quand tout à coup on le vit s'affaisser sur la chaussée. Des passants se précipitèrent vers lui, des voisins accoururent et lui prodiguèrent des soins, essayant de lui faire reprendre ses sens, mais tout fut inutile, le malheureux avait expiré. *Le corps fut transporté à son domicile*, rue des Chats-Huants, où M. le docteur Galissot vint constater le décès, dû à une congestion.

M. Jean Bricout, qui était un excellent et courageux ouvrier, très estimé de ses maîtres, laisse une veuve avec sept enfants en bas-âge; un huitième est sur le point de naître.

LINSELLES

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort dans sa 20e année, et après une longue et douloureuse maladie, de M. René Delahoutre, fils de M. Alphonse Delahoutre-Dupret, l'honorable président de la société « Les Anciens Frères d'armes », et conseiller municipal. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à dix heures.

BONDUES

LE CARROUSEL DU MONT. — Le carrousel du Mont de Bondues, qui devait avoir lieu hier dimanche, n'a pu, en raison du mauvais temps, être couru. Il est renvoyé au 15 juin prochain.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA PROCESSION AU COLLÈGE. — La pluie qui persista toute l'après-midi d'hier, empêcha la belle manifestation qu'est toujours la procession de la Fête-Dieu au Collège de Marcq, de se déployer à l'extérieur, dans les pittoresques allées du parc.

Quoique moins solennellement, cette procession eut lieu, néanmoins, dans la grande salle des fêtes, où l'on improvisa, au dernier moment, un gracieux reposoir. Elle gagna ainsi en piété recueillie ce qu'elle perdit de son caractère imposant habituel.

Les chants de la chorale, du moins, et les marches de l'Harmonie du Collège, ne perdirent rien de leur cachet et firent une véritable impression sur le public qui suivait le Saint-Sacrement. L'Harmonie était dirigée par son chef, M. Montigny, chef de musique à Lys-lez-Lannoy ; la chorale par M. l'abbé Levas, professeur au Collège. Le chant intitulé : Hommage à l'Immuclée-Conception, exécuté avec accompagnement musical, fut d'un effet heureux.

QUESNOY-SUR-DEULE

LA COURSE CYCLISTE QUESNOY-BETHUNE ET RETOUR organisée hier, dimanche par le Club Sportive Quesnoysien, avait réuni pour le départ, 25 coureurs, parmi nos meilleurs régionaux.

Ce départ eut lieu à 3 heures 10, sous une pluie glaciale, qui ne fit que s'accroître jusqu'à la fin de la course, laquelle comportait 70 kilomètres. Malgré la pluie, le vent et le froid, les premiers coureurs effectuèrent le parcours en deux heures et demie. Voici les résultats :

1er Félix Goethaels, de Calais, à 5 h. 40, sur Automoto ; 2e Verdyck, de Roubaix, sur cycle J.-B. Louvet ; 3e Vandenberghe, de Roulers, sur cycle Rochet ; 4e Eugène Bégue, de Croix ; 5e Delloye, de Wattrelos ; 6e Christol Trédez, de Seclin ; 7e Samyn, d'Halluin ; 8e Seynaeve, d'Iseghem ; 9e—sPOiv. a. luin ; 8e Louis Sergent, de Lille ; 9e Seynaeve, d'Iseghem ; 10e Comerman, de Bondues ; 11e Lanzer, d'Houplines ; 12e Piat, 13e Dion, 14e HuiserC, 15e Florin.

L'un des favoris, Désiré Verstraete, de Comines, a dû abandonner par suite d'une chute assez grave qu'il fit dans un visage à Wez-Macquart. Il fut grièvement blessé aux deux genoux et eut une pédale brisée. Il a reçu les soins de M. le docteur Ficheux, de Quesnoy.

Le Comité nous prie d'ajouter qu'aucune réclamation n'avant été formulée, les prix sont à la disposition des gagnants à partir de ce jour.

BELGIQUE

LE CENTENAIRE D'OZANAM A BRUXELLES

Dimanche matin, à 8 heures, une messe, avec communion générale, a été dite par Son Excellence Mgr Tacci, nonce apostolique, à l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles.

Le chœur, — où l'on remarquait plusieurs ministres et ministres d'Etat, — de même que la grande nef étaient occupés par les membres des conférences de Saint-Vincent de Paul de Bruxelles et de l'agglomération.

L'assemblée générale se tint à 10 h. 12, au Palais des Académies. S. E. le cardinal Mercier est accompagné de S. E. le nonce et de Mgr Legraive, évêque auxiliaire de Malines. Venaient ensuite MM. le ministres de la Justice, des Affaires Etrangères et des Beaux-Arts ; MM. Fliche et Bonnet, vice-présidents du Conseil général des Sociétés de Saint-Vincent de Paul ; Bouteiller, secrétaire du Conseil général ; de Sadeleer, ministre d'Etat ; Mgr Evrard, doyen de Bruxelles; Mgr Piéraerts, aumônier de la Cour ; MM. Dallemagne et Decoster, députés. Ces personnalités prirent place sur l'estrade, où siègent déjà les membres du Conseil supérieur des Conférences de Saint-Vincent de Paul de Belgique, notamment M. Stinglhamber, président, M. Pharazijn, vice-président et M. Beckers, secrétaire du Conseil général.

On remarque aussi M. Laporte, arrière-petit-fils d'Ozanam. Le président donne lecture d'une lettre de Pie X, dans laquelle le Pape exprime le souhait de voir tous les hommes de dévoûment prendre Ozanam comme chef et comme maître.

Cette lettre du successeur de Saint-Pierre, dit le président, sera une des plus belles pages des annales de notre œuvre.

Il rappelle que la deuxième conférence de Bruxelles fut fondée il y a 70 ans, sous les auspices de la famille de Merode (appl.).

On acclame le nom de M. Woeste, qui depuis cinquante ans est un des membres les plus actifs de la Conférence de Saint-Vincent de Paul.

M. le président remercie tous ceux qui ont tenu à rehausser par leur présence, l'éclat de cette manifestation de reconnaissance envers le grand Ozanam.

Il remercie S. E. le cardinal Mercier, que les catholiques belges sont fiers de posséder comme chef spirituel ; Mgr Tacci, qui, par sa bonté a su conquérir tous les cœurs, les membres du Gouvernement, les membres du Conseil général de Paris et Mgr Evrard, doyen de Bruxelles.

COURTRAI

UNE RIXE. — M. Georges Noël, cafetier, demeurant Grand'Place, a reçu au cours de la nuit dernière, plusieurs coups d'un certain Gustave Windels, demeurant rue du Canal. Il est obligé de garder le lit.

UN VOL. — Une habitante de la rue de l'Abattoir, s'est introduite dans l'habitation de son beau-fils, et y a dérobé une somme de 170 francs et les vêtements de son épouse. Procès-verbal a été dressé à sa charge.

MENIN

DECORATION CIVIQUE. — Par arrêté royal publié au « Moniteur » de dimanche, la croix de 1re classe est accordée à Mme A. Lootens, institutrice communale à Menin.

UN NOUVEAU COMMISSA